

# SANTÉ MENTALE EN LOGEMENT SOCIAL

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

# Comprendre pour agir

Les organismes de logement social sont confrontés à la présence, dans leurs ensembles immobiliers, de locataires présentant des troubles de santé mentale et pouvant représenter un danger pour eux-mêmes ou pour leur entourage.

Comment maintenir ces personnes dans leur logement, éviter leur expulsion tout en assurant la jouissance paisible du logement ? Comment aborder ces situations complexes, agir en tenant compte des besoins de la personne et en s'appuyant sur des partenaires qualifiés ?

### **PUBLIC**

Chargé de clientèle, conseiller social, cadre de la gestion locative.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

# **OBJECTIFS**

- > définir la notion de trouble psychique et ses expressions
- > analyser les situations pour dégager des démarches en tenant compte des limites de son champ d'action
- > identifier les acteurs institutionnels et les personnes ressources constituant un relais sur son territoire
- > renouveler ses modes d'interaction avec les locataires
- renouveler ses modes d'interaction avec les locataires
- > adapter son comportement et son mode de communication pour limiter les tensions.

# **PÉDAGOGIE**

Apports théoriques et méthodologiques. Réflexion collective à partir de cas concrets. Mises en situation interactives, jeux de rôles.

## **ÉVALUATION**

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

# **ANIMATION**

Sébastien BERTHO, Assistant social en psychiatrie et formateur ou Samuel MERGUI, Psychologue clinicien et formateur

# **DATES DES SESSIONS INTER**

les 2 et 3 avril 2026 - Distanciel les 17 et 18 septembre 2026 - Présentiel à Paris les 24 et 25 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET: 1560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

### **EN INTRA**

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

**DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr** 

# **DÉROULÉ & CONTENU**



# AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?



## PENDANT - EN GROUPE

#### **DES REPÈRES POUR COMPRENDRE**

Les représentations sur la santé mentale : normal / pathologique

#### Approche structurale

- névrose, psychose, état limite : les 3 structures de personnalité

#### Approche psychiatrique

- les principales catégories de troubles mentaux : psychose, troubles de l'humeur, anxiété, phobies, tocs, syndrome de Diogène, - état de stress post-traumatique, troubles de la personnalité...

#### DES LEVIERS POUR DYNAMISER LES PARTENARIATS

- panorama et rôles des acteurs sur un territoire
- le rôle du bailleur et ses limites
- orientation, information, signalements, modes d'hospitalisation
- participer à l'élaboration de réponses adaptées
- le secret professionnel : éthique et déontologie

# DES OUTILS POUR AGIR sur les troubles d'occupation du logement, les troubles du voisinage

#### Les outils systémiques

- identifier le client, le visiteur et le plaignant
- résistances et bénéfices secondaires

### L'analyse transactionnelle

- parent, enfant, adulte : les 3 "états du moi"
- repérer et déjouer les pièges des relations humaines : les jeux psychologiques et le triangle dramatique.



# APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.